

DECISION MUNICIPALE
N° D24-017

1-1

OBJET : Contrat d'exposition « Itinéraire de création »

Le Maire de TOURNEFEUILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22-4° et L 2122-23,

VU la délibération en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de TOURNEFEUILLE a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article réservé,

CONSIDERANT QUE

La ville de Tournefeuille organise un parcours autour de la compagnie Rouges les Anges. La médiathèque et le Service Culturel s'associent pour accueillir l'**exposition « Itinéraire de création, du livre au spectacle »** dans la salle d'exposition de la médiathèque. Cette exposition met en valeur le travail de création de la compagnie centré sur l'adaptation de livres jeunesse. Elle permet également de découvrir les métiers du spectacle. Pour faire le lien avec l'exposition, le spectacle « Sorcière toi-même » de la Cie Rouges les anges sera présenté à l'Escale les 5 et 6 avril en représentations scolaires et tout public.

DÉCIDE

ARTICLE UN : D'accueillir l'exposition « Itinéraire de création » du 5 mars au 4 mai.

ARTICLE DEUX : De signer le contrat d'exposition ci-annexé avec la Cie Rouges les anges domicilié 10, rue Gazagne 31300 Toulouse.

L'accueil de l'exposition est réalisé pour un montant total de 4100€ TTC.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au Conseil Municipal de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions Municipales.

POUR COPIE CONFORME,

FAIT A TOURNEFEUILLE, le

Le Maire
Dominique FOUCHIER



Aeduse de réception en préfecture
031-213105570-20240221-DM24-017-AR
Date de télétransmission : 27/02/2024
Date de réception préfecture : 27/02/2024